

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Au terme d'un acte reçu par Maître Marie-Eve ROZE SYLVESTRE, notaire associé à DIVONNE LES BAINS (01220) 557 Avenue de Genève le 27 Avril 2010, Monsieur Yan Gilbert LE MOAL, né à LA TRONCHE (Isère) le 17 Février 1964, et Madame Anne Monique TEXIER, née à GRAND FOUGERAY (Ille et Vilaine) le 23 Novembre 1961, demeurant ensemble à 1279 BOGIS BOSSEY (Suisse) Route de Crassier 28, mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Emile DUCAMP, notaire à RENNES (Ille et Vilaine) le 1er Juillet 1987, préalablement à leur union célébrée à la mairie de RENNES (Ille et Vilaine) le 4 Juillet 1987, ont procédé au changement de leur régime matrimonial pour adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant. Opposition à adresser dans les 3 mois de la parution du présent avis par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier à Maître Marie-eve ROZE SYLVESTRE, notaire, 557 Avenue de Genève à DIVONNE LES BAINS (01220)